L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 25 JANVIER 1850.

LEGISLATURE.

Nos lecteurs savent déjà que nous avons à Bâton-Rouge un correspondant chargé de nous transmettre régulièrement le compte-rendu des séances de la Législature. Le rapport de la séance de mardi ne nous est malheureusement pas parvenu; la lettre de notre correspondant est sans doute restée à bord du steamer.

Nous allons donc résumer en quelques lignes les travaux de la seconde séance de la Législature.

A la Chambre des Représentans, M. Toucoose (whig), des Attakapas, a été nommé portier; MM. Briant et Montreuil (whigs), traducteurs; M. Huard (whig), commis aux enrôlemens.

Le Sénat s'est réuni à la Chambre pour compter les voix reçues à la dernière élection. Les retours de Jefferson, d'Ouest Baton-Rouge et de Ste-Hélène, n'ayant pas été faits selon la forme rigoureuse prescrite par la loi, il s'est élevé un débat sur la question de savoir s'ils ne seraient pas exclus du vote. Le Sénat s'étant retiré, la Chambre a décidé que tous retours seraient comptés.

Les membres du Sénat s'étant de nouveau présentés dans l'enceinte de la Chambre, le dépouillement a eu lieu et le lieutenant-gouverneur a proclamé le résultat. Voici le vote de l'Etat.

	VOIX.		VOIX.
Joseph Walker,	18,566	D. F. Kenner,	17,778
Alex. Declouet,	17,553	Louis Bordelon,	17,762
J. B. Plauché,	18,200	Zénon Ledoux,	17,385

Les deux Chambres se sont ensuite ajournées à mercredi, le 23.

Correspondance de l'Abeille.

Bâton-Rouge, 23 janvier 1850.

Le Sénat s'est réuni conformément à l'ajournement.

M. Ledoux a délivré un message du gouverneur.

M. Dufour a introduit la résolution suivante:

Résolu que les nouveaux comités en permanence soient ainsi nommés: un comité sur les amendements à faire à la constitution;—un comité sur les institutions charitables, composé de 3 membres.

M. Dufour a présenté un acte relatif aux notaires publics, par lequel toute personne pourra prendre une licence de notaire, en donnant une sécurité de $10,000 si elle doit exercer dans les paroisses d'Orléans et Jefferson, et de $2000 pour les autres paroisses. Le même membre a présenté un acte pour poursuivre et punir l'enlèvement de personnes blanches.—Ces deux bills ont été lus pour la première fois, et sur motion, après la 2de lecture, référés au comité judiciaire.

Le Président a soumis le rapport du Secrétaire d'Etat et celui du Trésorier, sur les transactions du bureau de Circulation durant les années 1848 et 49.

Deux bills pour faire droit aux demandes de R. E. Hammet et F. Vienne ont été lus et référés au comité des réclamations; puis le Sénat s'est ajourné.

Chambre.—La Chambre s'est réunie:—88 membres présents.

On procède à la nomination de cinq commis aux enrôlements. MM. Warner, de la paroisse Washington; G. N. Smith, d'Orléans; Aguisse, d'Orléans; Eastin, de St Martin, et Starke, ont été élus.

Un comité pour reviser les règlements de la Chambre est nommé.

La Chambre donne son concours à la résolution suivante, venant du Sénat:

Résolu, qu'un comité spécial et réuni de cinq membres du Sénat et de onze membres de la Chambre, soit nommé pour s'enquérir des lois actuelles sur l'érection et l'entretien des levées, dans cet Etat. Ledit comité aura plein pouvoir de faire comparaître des personnes et de se procurer tous les documents nécessaires afin d'arriver à décider quel serait le meilleur moyen à employer pour éviter les fréquentes inondations occasionnées par le Mississipi; ce comité devant faire un rapport dans le plus bref délai.

L'Orateur n'a pas désigné les membres qui devront composer le comité de la part de la Chambre, mais celui du Sénat se compose de MM. Van-Winkle, Dufour, Richer, Boudousquié et Clark.

L'orateur nomme MM. Stark, Connelly et Ellam, du comité qui devra, conjointement avec MM. Drew et Moore examiner les comptes du trésorier Jos. Walker. — Il nomme ensuite un comité pour s'occuper des dispositions à prendre pour l'inauguration.

Le sergent-d'armes est autorisé à souscrire à treize journaux pour l'usage de chacun des membres, durant la session.

La Chambre s'ajourne.

Nouvelles d'Europe.

La malle d'hier nous a transmis nos journaux français: nous leur empruntons tous les détails que nous n'avons pas encore publiés.

CONGRES.

Sénat—M. Seward présente une pétition de deux cent vingt-cinq citoyens demandant l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia. Un membre ayant demandé la réception de la pétition, cette proposition est déposée sur le bureau à une majorité de 32 voix contre 16.

M. Benton introduit un bill proposant à l'Etat du Texas de réduire ses frontières et de céder à l'Union le territoire éloigné qu'il réclame. Ce bill, après quelques observations de M. Benton, est référé au comité judiciaire.

M. Foote présente un bill pour l'organisation d'un gouvernement territorial dans la Californie, à Deseret et dans le Nouveau-Mexique et pour l'admission de la Californie et de San Jacinto, au Texas, dans l'Union. Après un discours de M. Foote, le bill est référé au comité judiciaire.

M. Butler, du comité judiciaire, rapporte un bill relatif à l'arrestation et à l'extradition des esclaves fugitifs.

Le Sénat après avoir siégé quelques instans à huis-clos s'ajourne.

Chambre des Représentans—Cinq scrutins successifs pour la nomination d'un portier restent sans résultat. A la dernière épreuve, les voix se divisent de la manière suivante: M. Tufts, de l'Indiana, 98 voix; M. Cole, 45; M. Flood, 51; voix perdues, 15.

La Chambre s'ajourne.

Nomination diplomatique—M. Edward Joy Morris, de la Pensylvanie, vient d'être nommé chargé d'affaires des Etats-Unis près de sa majesté le roi des Deux Siciles.

Naufrages—Une lettre de Key West, publiée dans le Richmond Whig, fixe le nombre total des navires qui se sont perdus sur la côte de la Floride durant les cinq dernières années à 179. Ces navires sont évalués à $5,673, les frais de sauvetage à $523,560 et les dépenses à $907,484. Le montant des pertes d'une seule année suffirait à creuser un canal à travers la péninsule, projet dont on parle depuis longtems et qu'on ne se hâte pas d'exécuter.

Une erreur—Nous avons annoncé il y a quelques jours, sur la foi des journaux du Nord, que le commodore Connor était mort. Une dépêche de Washington nous apprend aujourd'hui que c'est une erreur. Ce n'est pas le commodore mais bien le capitaine Connor, commandant un garde-côte, qui a succombé le 12 de ce mois à Erie, dans la Pensylvanie.

Havane.—Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 30 courant. Ils nous apprennent que des pluies abondantes ont favorisé la récolte de tabac dans les parties de l'île où cette plante précieuse est cultivée.

L'aéronaute Verdalle se trouvait à la Havane et devait entreprendre une grande ascension le 21 de ce mois.

Le [illegible] de Boston.— Les journaux de Boston [illegible] les versions les plus contradictoires sur l'état mental du professeur Webster. On avait annoncé d'abord que le prisonnier [illegible]

FRANCE.
IMPOT SUR LES BOISSONS.

L'Assemblée a adopté la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. L'art. 3 de la loi du 19 mai 1849, portant que, à partir du 1er janvier 1850, l'impôt sur les boissons sera aboli, est abrogé.

Art. 2. L'impôt sur les boissons, tel qu'il est établi par la législation actuellement en vigueur, est maintenu pour l'année 1850.

Art. 3. Une commission de quinze membres, nommée dans les bureaux, procédera immédiatement à une enquête sur l'état de la production et de la consommation des vins et des esprits, sur l'influence qu'exerce en cette matière l'impôt des boissons, et sur les modifications que cet impôt peut recevoir.

Le rapport et les résultats de l'enquête, ainsi que les modifications dont la législation actuelle serait jugée susceptible, seront soumis à l'Assemblée législative avant le 1er juillet 1850.

L'IMPOT DES BOISSONS EST RETABLI.

Nous lisons dans la *Presse*:

L'impôt des boissons est rétabli! Ainsi l'a décidé aujourd'hui l'Assemblée législative à une majorité de 418 voix contre une minorité de 345 voix.

Ce vote marquera une date mémorable dans l'histoire de la présidence de M. Louis-Napoléon Bonaparte. Dieu veuille que cette date ne soit pas néfaste!

Si nous avions attaché nos espérances aux révolutions de l'avenir, nous pourrions nous réjouir secrètement de ce vote. Mais dévoués que nous sommes au progrès pacifique, à la liberté dans l'ordre, nous le déplorons ouvertement.

Le vote d'aujourd'hui sera pour la majorité ce qu'a été la loi du sacrilége pour la Restauration, l'indemnité Pritchard pour la monarchie de 1830. C'est un déni de justice; c'est un aveu d'impuissance; c'est une vanité d'impopularité; c'est un défi à l'opinion!

De pareils votes ne tombent pas dans l'urne parlementaire sans retentir en échos de haine dans le cœur du peuple.

A quoi donc voulez-vous maintenant que croient les masses, ces masses redoutables et souveraines que la République a investies du suffrage universel, et dont on semble mépriser la reconnaissance pour ne tenter que leur vengeance! A quoi voulez-vous qu'elles croient? Tous les pouvoirs leur ont promis l'amélioration de leur sort, l'allégement de leurs charges. Tous les ont flattées, tous les ont trompées. Et c'est ainsi que de déception en déception les masses en sont venues à ce point de ne plus croire à la société, et de ne consulter que leur désespoir.

Que la responsabilité de cette situation et des périls qu'elle nous prépare retombe sur ceux qui l'acceptent si légèrement! Quant à nous, nous la repoussons énergiquement.

ROME.

On écrit au *Journal des Débats*, le 20 décembre:

"Les comtes Gabriel et Louis Mastaï, frère et neveu du Pape, sont arrivés le 18 de Portici. Leur retour donne une nouvelle probabilité à la prochaine rentrée de Pie IX, sans en déterminer davantage l'époque. On dit toujours ce retour subordonné à la conclusion de l'emprunt, qui ne paraît pas être encore totalement réglée. La ville est toujours dans l'attente, mais assez calme, excepté cependant dans les régions du haut commerce, où l'inquiétude est toujours grande.

"La commission des trois cardinaux, par une notification en date du 14 décembre, vient de décréter la liquidation de la Banque romaine; elle garantit les billets en circulation, qui seront échangés contre des billets pontificaux, et annonce la création prochaine d'un nouvel établissement du même genre sous la haute surveillance du pouvoir.

"Dans la population proprement dite, cette grave mesure n'a point été jugée avec défaveur. Elle n'entraîne aucune perte sur le marché, puisque les billets seront intégralement échangés contre des bons pontificaux d'une valeur égale. Mais il en est tout autrement parmi les détenteurs d'actions. Ceux-ci, en général, princes ou riches propriétaires, se sont montrés très peu partisans de la République. Ils ont été tous atteints par l'emprunt forcé; plusieurs ont vu leurs villas détruites par la torche ou le marteau des républicains. Ils trouvent donc très peu agréable d'être atteints une seconde ou une troisième fois par la notification du 14. Aussi se plaignent-ils hautement, ayant vu leurs réclamations éconduites par la commission du Quirinal. Ils ont envoyé à Portici le prince Rospigliosi et le prince Odescalchi. La mesure sera-t-elle modifiée par le Pape? La chose n'est point impossible. D'abord on dit qu'elle a été prise à son insu; on ajoute qu'elle ne saurait être indifférente au cardinal secrétaire d'Etat, mais, d'autre part, on prétend que les trois cardinaux de la commission ont menacé de donner leur démission en cas de non-approbation. Alors il serait probable qu'on la maintiendrait. Dans ce dernier cas, on parle d'une catégorie de faveur pour les actionnaires français.

"La commission des cardinaux a promis au général Baraguay-d'Hilliers, qui est intervenu dans cette affaire au nom des intérêts français, que ces intérêts seraient sauvegardés, et que les actions établies d'origine ou de possession française seraient intégralement remboursées.

"Les 17e, 20e et 33e régimens de ligne, en garnison dans les environs de Rome, y ont été remplacés par les 22e léger, 32e et 36e de ligne. Deux compagnies du génie sont parties pour Civita-Vecchia, où elles s'embarqueront. Le 20e les suivra demain pour aller à Philippeville. Le 66e, si maltraité par les fièvres estivales, va, dit-on, se refaire à Perpignan.

"La seule nouvelle venue de Portici, et qui, comme telle, doit être acceptée avec réserve, serait le prochain départ du cardinal Antonelli en mission auprès de quatre cours catholiques. Il serait accompagné par monsignor della Porta, qui vient de passer près d'une année en France et en Belgique, et qui tiendrait ainsi dans la prélature. Le poste de secrétaire d'Etat, laissé vacant par l'absence du cardinal Antonelli, serait confié au cardinal Lambruschini.

"Le bruit de la mort de monsignor Corboli se répand à l'instant même. Monsignor Corboli était incontestablement le prélat de plus d'avenir de la cour romaine. Quoique très jeune encore, il avait déjà occupé avec distinction des postes très difficiles. Partisan d'une ligue douanière pour les Etats italiens, il avait visité les cours de Toscane et de Piémont pendant la seconde année du règne de Pie IX, afin de les amener à ce projet. La guerre de l'Indépendance vint se jeter à travers et fit avorter cette idée comme elle en a fait avorter tant d'autres. Le comte Rossi faisait un très grand cas de la capacité politique de monsignor Corboli. Depuis la campagne de Vicence, monsignor Corboli était resté en dehors des affaires publiques. Il est mort d'une affection de poitrine."

On écrit de Rome au *Statuto* à la date du 13 décembre:

"Le général Baraguay-d'Hilliers est arrivé hier venant de Portici. Il paraît que le retour du pape est différé jusqu'au 15 janvier. Le corps diplomatique conseillait une rentrée immédiate; le pape y paraissait disposé, mais les cardinaux qui l'entourent se sont vivement opposés à ce projet; ils ont fait croire à Pie IX qu'il serait bon de faire précéder son retour par la nouvelle d'un emprunt conclu à l'étranger, ce qui lui assurerait une certaine popularité. La conclusion a été que le pape resterait à Portici jusqu'au 7 janvier, et qu'alors il ferait connaître sa détermination.

"Le cardinal Antonelli a eu une mission près les cours catholiques comme légat *a latere*.

"On parle d'un prêt de 4 millions fait au gouvernement papal par la maison Fould de Paris, pour régulariser les échéances non payées des fonds publics romains; d'autres prétendent que l'emprunt sera de 40 millions et que le cardinal Antonelli a envoyé à Paris pour traiter cette affaire un rédacteur du journal de Naples, *il Tempo*.

"L'affaire de la Banque a subi quelques modifications. Le gouvernement a consenti à considérer non comme un prêt le contrat passé par la Banque avec la République, mais comme une émission de papier-monnaie fait par ce gouvernement, et, en conséquence, il veut réduire ce contrat de 65 pour 100. Cette mesure sauvera peut-être les porteurs de billets, mais elle ruinera la Banque. Peut-être le cardinal Antonelli finira-t-il par arranger tout cela.

ALLEMAGNE.

Autriche.—On écrit de Vienne à la date du 18 décembre:

"Le prince Schwarzenberg et son parti, probablement en majorité dans le conseil des ministres, persistent dans l'opposition contre l'unité de l'Allemagne; les ministres Bach, Thun, Schmerling sont las depuis longtemps de ces tendances, et demandent que l'on en revienne à l'ancien programme. Plus d'une fois, la question allemande a menacé de produire une rupture dans le cabinet.

"Plus d'une année s'est écoulée sans que la dictature du cabinet se soit justifiée. Dans la Croatie et les confins militaires; on s'indigne de ce que le ban soit retenu à Vienne, comme un prisonnier, sous toutes sortes de prétextes. En Italie, où se tient une armée prête à se battre comme en pays ennemi, personne n'accepte le papier-monnaie impérial. En Hongrie se trouve une seconde armée, et cependant on enfouit dans la terre, plutôt que de les livrer, des billets de Kossuth pour 150 millions. Chaque jour augmente la somme du papier-monnaie et de la dette publique, le papier-monnaie est sans crédit; il est seulement en circulation, parce qu'on manque d'autre moyen.

"A cette désolation à l'intérieur de notre bel empire, à cet abus des nobles forces du peuple autrichien, le cabinet Schwarzenberg joint une politique extérieure qui excite l'indignation de tous les peuples civilisés. A Rome, il travaille par ses conseils, contre le retour du pape; en Bosnie, il favorise une insurrection qui menace d'ébranler l'empire ottoman, et, en Allemagne, il désavoue tout ce qui pourrait conduire à l'aplanissement de la question allemande, à l'apaisement des passions. Les agens du cabinet autrichien à Hanovre, Dresde, Stuttgard et Munich écartent les ministères de ces Etats de la voie de l'unité allemande."

On écrit à la *Gazette de Breslau*:

"Le ministère est décidé à supprimer complètement le droit de timbre pour les journaux autrichiens, et à réduire ce droit de 12 à 6 florins par an pour les journaux étrangers."

On écrit de Trieste au *Lloyd*:

"De nombreux symptômes d'un esprit fâcheux se produisent à Venise. Il existe en Italie une nouvelle propagande, dont le but est d'empêcher toute conciliation entre le peuple et le gouvernement, de provoquer des représailles par toutes sortes d'insultes, [illegible]

Les dernières nouvelles de Vienne sont du 20 décembre au soir. Elles sont contenues dans la correspondance suivante:

"Le courrier arrivé la nuit dernière de Semlin a jeté le gouvernement dans la plus grande agitation. Une vaste et formidable rébellion a éclaté dans la Servie autrichienne. La Syrmie, la Slavonie et la frontière militaire ont pris les armes contre le gouvernement et rompu le cordon qui les sépare de la frontière turque, de sorte que leurs derrières sont complètement assurés.

"Ils peuvent compter sur l'assistance des Serbes turcs, ce qui, certainement, ne contribuera pas à aplanir les difficultés qui subsistent encore entre l'Autriche et la Porte.

"Les régimens qui se sont révoltés comptent 80,000 hommes des meilleurs et des plus braves soldats de l'armée autrichienne. Ils ont une nombreuse artillerie.

"Le motif de l'insurrection est le décret du 18 novembre relatif à l'organisation de la Woywodina. Les principaux foyers sont dans la Syrmie, à Peterwardein et dans le district de Czarkister.

"Il va sans dire que le cordon militaire entre l'Autriche et la Turquie n'existant plus, tous les réfugiés hongrois et polonais qui pourront se dérober à la surveillance de la Turquie, s'empresseront d'aller grossir les rangs des insurgés."

Francfort, 20 décembre. — On écrit à la *Gazette de Cologne*:

"En ce moment (deux heures de relevée) a lieu la transmission du pouvoir central des mains du vicaire de l'Empire entre celles de la nouvelle commission intérimaire.

"A cette occasion, S. A. I. le vicaire de l'empire a prononcé l'allocution suivante:

"Messieurs, vous savez que depuis longtemps j'avais conçu le désir de déposer les fonctions qui m'ont été confiées.

"Mais la diète fédérale s'étant démise de ses pouvoirs à mon entrée en fonctions, et plus tard l'Assemblée nationale s'étant dissoute sans avoir accompli l'œuvre de la Constitution allemande, l'accomplissement de ce désir aurait détruit le lien qui unit les Etats allemands, et l'Allemagne aurait été de nouveau livrée aux dangers auxquels elle avait failli succomber.

"Les devoirs dont je me suis chargé voulaient donc que je rentrasse au pouvoir, jusqu'à ce qu'un autre organe eût été créé pour les affaires communes de la patrie.

"Ce moment est venu.

"Les deux parties du pouvoir qui m'avait été remis étaient la totalité des gouvernemens allemands et l'Assemblée nationale. Je sens le besoin de leur exprimer ma reconnaissance pour la coopération et l'appui qu'ils m'ont accordés.

"Mais la dernière n'existe plus. Elle-même a amené sa dissolution, en déposant la position que lui assignait la loi, et en s'en éloignant le plus au moment même où tout écart de cette sphère légale devait la perdre.

"L'histoire de l'Assemblée nationale et de sa chute donne au peuple allemand cette grande leçon que sa Constitution ne peut se développer d'une manière salutaire autrement que par la voie du progrès constant et paisible, et en tenant consciencieusement à ce qui est une fois sanctifié par la justice et par la loi."

"Après la dissolution de l'Assemblée nationale, mes pouvoirs ne pouvaient être remis qu'à l'ensemble des gouvernemens allemands. Afin de régler, en ce cas, la direction provisoire des affaires communes de la police, l'Autriche et la Prusse se sont, avec ma coopération, par une convention conclue le 30 septembre, mises d'accord sur une proposition à faire, dans ce but, aux autres membres de la Confédération.

"Ces derniers l'ont adoptée.

"Conformément à mon assentiment accordé le 6 octobre éventuellement, je me démets en vertu du paragraphe 7 de la convention, de ma dignité de vicaire de l'empire, et je dépose les droits et les devoirs du gouvernement fédéral entre les mains de LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. J'emporte avec moi la conscience d'avoir fait tous mes efforts pour exercer ce pouvoir dans l'intérêt de la gloire et de la prospérité de notre patrie.

"On n'est pas encore parvenu à l'entourer d'un nouveau lien constitutionnel qui consolide les droits du peuple, la grandeur et la puissance de la patrie. Mais le bien commun a été conservé, la paix maintenue. Je pourrai reporter tranquillement mes regards vers le temps de mon administration, si l'avenir de la patrie est assuré par une unité durable.

"Mais je sens mes inquiétudes allégées en remettant cette œuvre à l'action commune des deux gouvernemens qui y sont le plus appelés par leur puissance. S'ils marchent unis et fidèlement attachés à la loi, les autres pourront suivre, sûrs du succès.

"Puisse l'Allemagne conserver le souvenir de ces épreuves, puisse son sort, avec l'aide du Tout-Puissant, être confié à l'amour de l'union chez les princes et au bon esprit de la nation."

"Le plénipotentiaire autrichien, conseiller intime, baron Kubeck de Kubau, a répondu:

"Très gracieux seigneur. Au moment où, cédant à l'appel qui vous était fait, vous daignâtes accepter la charge de vicaire de l'Empire, tous les rapports politiques et sociaux se trouvaient, dans une grande partie de l'Europe, et particulièrement en Allemagne, remis en question, et entraînés dans un mouvement dont l'issue pouvait offrir les plus grands périls.

"A la fin de l'année dernière, ces périls menaçaient l'existence politique d'une grande partie de la commune patrie. A votre constance et à votre courage, très gracieux seigneur, nous devons surtout de les avoir évités, et de n'avoir pas vu l'Allemagne livrée aux partis anarchiques. Elevée au-dessus de tout dessein intéressé, V. A. I. s'est dévouée à ces grands devoirs, et a conquis par là, pour tous les temps, des droits légitimes à la reconnaissance et à l'admiration de la patrie allemande.

"Maintenant, très gracieux seigneur, vous avez exprimé avec votre franchise accoutumée le vœu légitime de retourner à votre position antérieure, et glorieusement signalée par les services rendus à l'empereur et les travaux de la science.

"Recevez, très gracieux seigneur, au moment de quitter le poste élevé que vous avez occupé, l'hommage des remercîmens qu'il est de notre devoir de vous adresser.

"En inaugurant à la suite de l'accord intervenu entre les hauts gouvernemens allemands et des pleins pouvoirs à nous attribués, les fonctions de la commission fédérale provisoire instituée conformément à la convention du 30 septembre 1849, nous prenons, au nom de nos sérénissimes et souverains commettans, S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. le roi de Prusse, l'engagement solennel de ne reculer devant aucun effort, et de remplir, par tous les moyens légaux, la destination de la commission fédérale pour tout le temps de sa durée.

Prusse.—La *Gazette de Breslau* publie une analyse fort détaillée de la réponse du cabinet prussien à la dernière note autrichienne.

La note après avoir démontré que la Prusse, en constituant l'Etat fédératif restreint n'avait pas violé le droit fédéral germanique, se termine ainsi dans le résumé de la *Gazette de Breslau*:

"S'il est vrai de dire que l'état fédératif restreint n'est pas inconciliable avec la nature de la confédération germanique, on peut dire la même chose de la convocation du parlement d'Erfurt.

"Quant à la validité des résolutions de ce parlement, l'Autriche fait des réserves, il est évident que ces résolutions ne peuvent et ne doivent avoir force de loi que pour les Etats qui y ont librement coopéré.

"Ce sera le devoir particulier de l'Autriche et de ses alliés, de n'empiéter sur les droits ni de l'Autriche, ni d'aucun des Etats qui n'ont pas adhéré.

"Les rapports de ces Etats avec l'Etat fédératif restreint restent à régler par voie d'entente réciproque. Les réserves de l'Autriche sont donc pleinement acceptées de ce côté; mais d'un autre côté, la Prusse demande que l'Autriche lui permette de réserver pareillement à chaque Etat le droit de libre accession à l'Etat fédératif restreint.

"La possibilité de voir l'Etat fédératif restreint remplacer comme Empire allemand la Confédération germanique, se fonde précisément sur ce droit de libre accession réservé à tous.

"Le premier projet du 26 mai a envisagé cette possibilité qui formait la base de l'union proposée alors à l'Autriche.

"L'Autriche elle-même a reconnu que si tous les gouvernemens allemands avaient adhéré, elle eût donné son adhésion au premier projet. Or, c'est précisément parce que tous les Etats n'ont pas encore adhéré jusqu'à présent, que le premier projet a dû être modifié.

"La Prusse ne partage en rien les appréhensions manifestées par l'Autriche pour le maintien de la paix publique.

"Si les dangers prévus par l'Autriche se présentent, la Prusse offre la plus active coopération.

"Mais elle croit que la Constitution même de l'Etat fédératif lui donne une grande force contre la révolution.

"La note se termine par l'assurance que la Prusse est fermement convaincue que la bonne entente des deux cours n'a pu être en rien troublée par ces discussions diplomatiques."

On écrit de Berlin, à la date du 21 décembre:

"En même temps que M. de Persigny, le nouvel envoyé de France, on attend ici M. Grimblot, qui, attaché naguère à la légation française à Berlin, était en dernier lieu secrétaire d'ambassade à Vienne.

"Plusieurs journaux ordinairement bien informés ont parlé d'une alliance conclue entre les cabinets de Munich, de Stuttgardt, de Dresde et de Hanovre, pour s'opposer à l'alliance prusso-allemande. Cette nouvelle est dénuée de fondement, ces gouvernemens s'en tiennent toujours à une résistance passive à l'Etat fédératif."

On écrit à la *Gazette de Cologne*:

"D'après de récentes communications, l'Angleterre et la France se sont déclarées, comme la Russie, complètement d'accord avec la politique prussienne."

ALGERIE.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 20 décembre:

"Le courrier officiel de Constantine, reçu le 19 au matin, a confirmé toutes les nouvelles favorables que nous avons déjà publiées d'après divers renseignemens, sur l'état des affaires dans la subdivision de Bathna.

"Les chefs des Ouled-Soltan, Ouled-Ali-ben-Sabor, etc., étant venus jusque dans cette ville implorer leur pardon, M. le général Herbillon n'a pas eu besoin de conduire chez eux toute la colonne qu'il ramenait de Biskara; il est rentré de sa personne à Constantine le 13 décembre, [illegible]

"Récapitulons ce que ce repos aura coûté, du 7 octobre, jour de l'arrivée devant l'oasis, au 26 novembre, jour de l'assaut décisif, 51 jours de tranchée ouverte, marqués par autant de combats de jour ou de nuit; 4 affaires sérieuses contre l'ennemi extérieur, 2 attaques sur les convois entre Bathna et Biskara, enfin deux assauts meurtriers, ont fait perdre au corps assiégeant, dont l'effectif a varié de 4 à 7 mille combattans, 19 officiers, au moins 300 sous-officiers et soldats tués ou morts de leurs blessures, 61 officiers et plus de 600 soldats blessés.

"Ajoutons à ces pertes du champ de bataille plus de 250 hommes emportés par le choléra, la fatigue des travaux de tranchée, celle du service de nuit, et l'on pourra apprécier toutes les difficultés qu'ont surmontées les officiers et les soldats qui, après avoir rejeté loin d'eux la nuée d'ennemis qui les environnaient, se sont présentés, au dernier jour, pleins d'énergie et d'ardeur devant la brèche.

"Outre MM. le colonel du génie Petit et le commandant Guyot, du 43e de ligne, dont nous avons déjà annoncé la mort par suite des blessures reçues devant Zaatcha, nous apprenons encore, d'une manière certaine, la perte de MM. Barthe, capitaine adjudant-major. Prévost et Heros, capitaines, et Miot, lieutenant, tous les quatre du 43e de ligne, et blessés au premier assaut du 20 octobre; celle de M. Toussaint, capitaine au 1er de spahis, blessé le même jour, près de M. le colonel Carobert, sur la brèche de droite, et enfin celles de MM. Bonnet et Debout, lieutenans au 5e bataillon de chasseurs à pied blessés pendant la durée du siége."

—On lit dans l'*Evénement*:

"Le remplacement du général Charron comme gouverneur de l'Algérie, qui paraît définitivement résolu, est cependant ajourné, par suite du peu de solidité du cabinet.

"Un des ministres voudrait, dit-on, se réserver cette haute position."

"On donne pour certain qu'il est dans l'intention de M. Dumas de convoquer prochainement les conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce. La dernière réunion de ces conseils a eu lieu à la fin de 1846, sous le ministère de M. Cunin Gridaine."

On lit dans la *Patrie*:

"Le procureur de la République a fait saisir aujourd'hui le journal la *Réforme*, à la poste et dans les bureaux de ce journal.

—Nous annoncions, il y a quelque temps, la perte, sur la côte de l'île de Guernesey, du navire français l'*Europe*, dont le capitaine, M. Meheut, a été noyé. Ce dangereux parage vient d'être, une fois encore, le théâtre d'un naufrage dans lequel, du moins, il n'y a pas de perte d'homme à signaler.

Le beau paquebot à voile l'*Oneida*, de New-York, est parti de ce port, le 1er décembre, à destination du Havre, avec un chargement de cotons en laine et des passagers en assez grand nombre. Le 19, par un furieux vent de nord-nord ouest, il a été jeté à la côte de l'île de Guernesey. Providentiellement, l'équipage et les passagers ont pu arriver à terre. On espère sauver une partie de la cargaison, mais le navire sera complètement perdu.

L'avant-veille, le chasse-marée, la *Sainte-Anne*, allant de Brest à Saint-Malo, avait été entraîné, dans l'obscurité de la nuit, sur la pointe ouest de Guernesey. La violence du vent a fait échouer le bâtiment si haut, dans la baie, qu'à marée basse, l'équipage a pu quitter le bâtiment sans danger. Le bâtiment, lui-même, n'a pas de grandes avaries, et on espère le remettre à flot.

On écrit de Lyon, le 20 décembre:

"Il vient de se passer au château d'Arcy, près de Marcigny, un drame épouvantable qui s'inscrira dans les fastes des crimes les plus fameux. M. de S-C., propriétaire de ce manoir, qu'il habitait toute l'année, avait un fils unique, intéressant enfant de neuf ans. Beau, d'un aimable caractère, d'une intelligence précoce, ce fils était l'orgueil, la joie et l'amour de ses parens: leur opulence leur rendait cet héritier doublement cher.

"Afin de ne pas s'en séparer, ils lui avaient donné un instituteur dont la science profonde et sévère leur faisait espérer de voir leur fils s'élever sous leurs yeux.

"L'enfant chérissait son maître et profitait de ses leçons. Mercredi, 12 décembre, l'enfant quitta sa mère pour aller, disait-il, copier un thème arriéré. A trois heures, le dîner sonne, Mme de S-C., seule au logis ce jour-là, ne voyant descendre ni le maître ni l'élève, les fait avertir. Mais quel spectacle offre la chambre d'études! le malheureux enfant gisait sur le plancher, et le maître dans une mare de sang!

....Le scélérat s'était coupé la gorge après avoir assommé son élève d'un seul coup de bûche. Il est difficile de se figurer le désespoir de la malheureuse mère, et celui du père, âgé de soixante-dix ans, rentrant le soir chargé de cadeaux d'étrennes pour son fils. Notre plume ne saurait l'exprimer.

"Ce meurtre n'est point le résultat d'un emportement fortuit; il a été prémédité. Le monstre qui en est l'auteur était cependant l'objet des prévenances des maîtres du château, et recevait à chaque instant des marques de leur reconnaissance.

"On avait sur lui des témoignages excellens de trois familles honorables, dans chacune desquelles il avait professé pendant un ou deux ans; seulement quelques bizarreries et beaucoup de susceptibilité de caractère se faisaient remarquer en lui."

—On écrit de Palerme, le 9 décembre:

"Le 27 du mois dernier, Mlle Antonia, fille de Mme veuve Lazzara, a été enlevée par une bande de malfaiteurs armés, de la maison de campagne habitée par cette dame à Selvaggi, dans la province de Trapani. La mère désolée reçut le lendemain une lettre anonyme par laquelle on lui demandait huit mille pièces dites *onces d'or* pour la rançon de sa fille. La pièce d'or, qu'on appelle once en Sicile, vaut environ 14 francs; le nom vient de ce que ces pièces, très minces, ont une once ou pouce italien de diamètre.

"La somme n'ayant pas été déposée au lieu indiqué, on demanda par une seconde lettre 10,000 onces, et par une troisième lettre, la prétention fut élevée jusqu'à 12,000 onces (environ 168,000 francs). On menaçait, à défaut de paiement, d'égorger la malheureuse Antonia.

"Les trois lettres avaient été communiquées au gouverneur de la province, qui a rassemblé sur le champ toutes les forces mobiles dont il pouvait disposer, et a envoyé trois détachemens dans des directions différentes.

"La colonne envoyée à Partinico est parvenue à découvrir le lieu où Mlle Antonia Lazzara était séquestrée. Elle n'avait éprouvé aucune violence corporelle, mais seulement des menaces de mort si elle n'écrivait pas à sa mère pour qu'elle eût à payer sans retard une somme pour sa rançon. Cette demoiselle est revenue saine et sauve à Salvaggi. Elle avait été enlevée par une bande dont le chef est un nommé Vincenzo Patti, non moins redouté dans ce pays que le Zampa et le Fra-Diavolo de nos opéras-comiques.

ANGLETERRE.

On lit dans le *Globe*:

"Le meeting depuis si longtemps annoncé, qui devait réunir M. Cobden et ses électeurs, a eu lieu hier à Leeds. M. Cobden a prononcé un long et éloquent discours, et la réception enthousiaste qu'il a rencontrée lui prouve que sa popularité n'a diminué en aucune façon."

—On lit dans le *Times*:

"Nous donnons ci-après la copie d'une lettre adressée par M. le vicomte Palmerston à lord Normanby, relative à la Constitution des Deux-Siciles, et qui peut redresser une erreur dans laquelle sont tombées plusieurs personnes, relativement à ladite Constitution:

"Ministère des affaires étrangères, 13 janv. 1848

"Mylord, par suite des bruits qui ont circulé et d'après lesquels la Constitution qui a été accordée aux Siciliens en 1812 serait garantie par le gouvernement britannique, je crois devoir vous informer que la correspondance se trouvant dans les cartons du ministère et échangée avec la Sicile en 1811 et 1812, pendant qu'il était question de la révision de la Constitution de cette île, et pendant l'année 1813, après que la Constitution a été définitivement sanctionnée par le roi, ne contient la mention d'aucune proposition faite pour la garantie de cette Constitution de la part de la Grande Bretagne. J'ajoute que cette Constitution, qui a été finalement sanctionnée par le roi des Deux-Siciles en février 1813, ne fait allusion à aucune garantie semblable."

RUSSIE.

On écrit des frontières de Pologne, le 15 décembre, à la *Boersenhalle*:

"La nouvelle nous est parvenue que l'on a découvert une vaste conspiration qui avait son siége central à Moscou, et dont le but était de renverser la dynastie russe actuelle.

"C'est à Saint-Pétersbourg que se trouve la tête du complot, et si nous sommes bien informés, quelques membres du sénat n'y sont pas entièrement étrangers. Il résulte des papiers trouvés sur des émissaires arrêtés qu'un coup de main contre l'empereur devait être exécuté le jour du nouvel an russe.

"Cet événement inspire d'autant plus d'inquiétude au gouvernement que les conjurations déjà découvertes appartiennent aux hautes classes et à la Russie proprement dite, les Polonais s'abstenant provisoirement de toute entreprise politique après les tristes expériences qu'ils ont faites. C'est à cette conjuration qu'on rattache le rappel des corps de la garde du royaume de Pologne.

"Il vient de paraître un nouvel ukase très sévère concernant les Russes qui sont à l'étranger. Ceux qui ne rentreront pas dans leur patrie dans le délai le plus bref seront punis de la confiscation de leurs biens."

TURQUIE.

On écrit de Constantinople, le 5, au *Morning-Herald*:

"Vous recevrez de Vienne et de Saint-Pétersbourg la nouvelle de la solution définitive de la question des réfugiés, soumise en ce moment à la sanction des empereurs de Russie et d'Autriche.

"Les ambassadeurs des deux puissances ont donné à la Porte l'assurance formelle que leurs souverains ratifieraient les conventions faites avec la Sublime-Porte. Le bruit court que l'empereur de Russie a désavoué M. de Titoff.

"On ne peut admettre cependant que ce diplomate ait osé, sous sa propre responsabilité, s'avancer jusqu'aux menaces qu'il s'est permises; il y a quelques [illegible]. Il est évident qu'il avait des instructions.

"L'attitude [illegible] Vienne et de Saint-Pétersbourg sont déjà en voie d'exécution.

"Un grand nombre de réfugiés se trouvent en ce moment à Constantinople, attendant le moment et l'occasion du départ. Les Italiens sont arrivés à Gallipoli.

"La présence dans notre capitale d'une foule de réfugiés sans autres moyens de subsistance que ceux des souscriptions publiques, rend affreuse la misère de leur position sociale.

"Les souscriptions ont produit de quoi donner 5 piastres par jour (1 shilling) aux plus nécessiteux.

"Lundi ont été faites plusieurs nominations importantes, entre autres celle de Fuad-Effendi, actuellement en mission à Saint-Pétersbourg, au poste de musteshar du grand vizir (ministre de l'intérieur.)

"Samedi dernier, le président du conseil naval, amiral Kagheb-Pacha, est allé à bord du steamer de guerre le *Medjidie*, joindre la flotte anglaise. Il est porteur d'une lettre de remercîment du grand visir pour l'amiral Parker.

"De la flotte anglaise, il ira visiter la flotte française, et portera une lettre semblable à l'amiral Parseval-Deschênes."

On écrit de Constantinople au *Times*:

"Le rappel de la flotte française a causé la plus grande surprise et le plus grand déplaisir; le différend est loin d'être terminé. Le départ de la flotte française ne peut donc nullement se justifier.

"Beaucoup de personnes y voient le premier symptôme du désir de la France de s'éloigner de l'Angleterre et de se rapprocher de la Russie."

EGYPTE.

"Alexandrie, 8 décembre.

"Un de vos compatriotes, Lambert-bey, vient d'être chargé par le vice-roi de réorganiser tout notre système d'instruction publique.

"Jusqu'à présent, il faut bien le dire, nos écoles reposaient sur des bases vicieuses. Les élèves faisaient peu de progrès, parce qu'ils suivaient des méthodes arriérées, et n'étaient dirigés que par des professeurs insuffisans.

"Ces jours-ci, S. A. Abbas-Pacha, voulant se rendre un compte exact de l'état des choses, a fait examiner les professeurs, après avoir fait examiner les élèves. Le secret de la faiblesse de nos écoles lui a, dès lors, été révélé, et le vice-roi, avec sa résolution accoutumée, a pris un parti décisif. L'ancien système va être changé. Une commission, dont Lambert-Bey est le membre le plus actif, s'occupe de réaliser, par des travaux incessans, la pensée de réforme que le vice-roi a le mérite d'avoir conçue le premier."

Chronique locale.

Hier, à 4 heures et demie de l'après-midi, des voleurs se sont introduits dans le domicile de R. D. Fanis, au second étage de sa maison, encoignure Canal et Bourbon, en passant par le salon qui se trouvait ouvert. Ils sont allés dans la chambre à coucher et, à l'aide d'une pince, ont brisé la serrure et se sont emparés d'une chaîne en or pour femme, d'une grande chaîne en or et d'une petite chaîne au bout de laquelle était une clé, une montre en or, dite à la Breguet, une très petite bourse en soie cerise, garnie de perles d'acier et dix pièces de 20 francs, une trentaine de piastres en monnaie anglaise et allemande en argent, 2 souverains, 2 pièces de cinq piastres, un sixième de doublon mexicain, ayant un petit trou, une paire de ciseaux en or, un verre fendu, une cuiller en argent, marquée R. D. F., une à café sans marque, et environ $15 en petite monnaie.

Ellen Burke a été accusée hier devant le recorder Genois d'avoir volé plusieurs effets d'habillemens appartenant à Mme. Sophie Morrison. L'affaire n'a pas encore été examinée.

—Ignace Rioth a été acquitté hier par le recorder Genois, de l'accusation d'escroquerie qui pesait sur lui.

Première cour de district—Robert Barrett, accusé de meurtre sans préméditation, a été trouvé coupable par le jury, et a été recommandé à la clémence de la Cour.

—Mme Morman a comparu hier devant le recorder Baldwin sous l'accusation d'avoir volé quelques articles appartenant à l'Hôpital de Charité. L'examen de l'affaire a été remis à un autre jour.

—Des voleurs se sont introduits pendant la nuit de mercredi dans le domicile de M. Dubbo, rue des Bons Enfans et ont enlevé plusieurs pièces d'argenterie.

—John Gibson, accusé d'avoir volé un accordéon appartenant à John Kenny, a été envoyé devant la Première Cour de District par le recorder Baldwin.

☞ Aujourd'hui à 11 heures, J. A. Beard offrira en vente le mobilier d'une maison située rue du Canal, vis à vis la maison d'Etat. Aussi un beau piano Chickering.

☞ MM. A. B. ROMAN, J. L. WIBRAY, DOMINIQUE BOULIGNY, Seront soutenus à la prochaine élection de trois directeurs de la Banque des Citoyens par
24 jan—☞ Nombre d'actionnaires.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Jeudi soir, 24 janvier 1850.

Les lettres du Canada sont arrivées ce matin. Elles annoncent une hausse de ⅛ d. sur le marché de Liverpool et portent les ventes de la quinzaine à 77,2?0 balles. Le stock de la place est estimé à 380,000 balles dont 230,000 de provenance américaine.

Notre marché a été assez calme, 2,000 balles seulement ont changé de main.

500 boucauts de sucre ont été vendus à des prix fermes, et 1,000 barils de mélasse ont été faits de 15 à 19 c., le gallon.

Le marché à la farine est plat et les cours sont à la baisse, il s'est vendu 1200 barils. Quelques lots de maïs ont été faits à 47 c. le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié, la graisse est toujours en demande.

Le whiskey vaut 22 à 22½ c., le gallon rectifié.

Le change est le même.

Le fret est très plat.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—
Steamship Galveston, Place, pr Galveston.
Steamer Beacon, Roberts, pr Montgomery.
Navire Silas Holmes, Berry, pr New-York.
Princeton, Russell, pr Liverpool
Vesta, Boubry, pr le Havre.
Alex Grant, Alexander, pr Liverpool.
Barque Mary Parker, Auld, pr Philadelphie.
John Bird, Bird, pr New-York.
Arthur, Soear, pr Philadelphie.
Brick Caroline, Doring, pr New-York.
Marseillois, Sleeper, pr Philadelphie.
Adele, Heron, pr Granville (France).
Rogerlin, Crowell, pr Chagres.

—ARRIVES.—
Navire Budocia, Bannerman, de Greenock.
Alice Wilson, Lockbart, de Liverpool.
Barque Seneca, Foenhagen, de Rio Janeiro.
Brick Rainbow, Emmerson, de Great Harbor.
Goelette Time, Gould, de Nassau, (N P).
Maria, Miller, des Attakapas.
Gov Anderson, Sawyer, de Key West.
Faustina, Ynaise, de Sisal.
Segochet, Watts, de Vera Cruz.

—STEAMERS.—
Jim Gilmer, McKinney, de Roundaway.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
Texas, Claiborne, de Fort Towson.
Gipsey, Ure, de Bâton Rouge.
Alhambra, Brickell, de St Louis.
Ohio, Black, de Cincinnati.
Western World, Norton, de Cincinnati.
Fashion, Cadwalader, d'Apalachicola.
Boston, Price, de Louisville.
Tuscumbia, Cable, de St Louis.
Mary Foley, Dalferes, de Lockport.
Alvarado, Wilson, de Lafourche.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.
Die Vernon, Larose, de Point à la Hache.
P Penwitt, Beatty, de Fort Coffee.
Cherokee, Fendren, de Florence.
Knoxville, Crump, de Vicksburg.
E D White, Brady, de Bayou.
Hard Times, Moore, de Lefoure.

—MEMORANDA.—
BOSTON, 10 janvier—Arrivés, navires Suffolk, Roe; Abælina, Elliot; Amazon, Delano, de la Nlle-Orléans;—expédiés, Anna Rich, Burwell, & Osceola, Brown, pour la Nlle-Orléans.
NEW-YORK, 15 janvier—Parti, navire Rappahannock, pour la Nlle-Orléans;—expédié, navire 14, Watter R Jones, Colby, pour la Nlle-Orléans;—arrivé, navire Maid of Orléans, Dennis, de la Nouvelle-Orléans; navire St Charles, Hilliard, do.
WILMINGTON, 17 janvier—Expédiée, goelette F A Heath, Dord, pour la Nouvelle-Orléans.
NEWBURYPORT, 12 janvier—Expédié, navire Castilian, Growes, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Niagara, pour Boston..........le 12 Janvier
D'AMERIQUE.
Niagara, de Boston..........le 6 Février

Hotel du Commerce,
Rue d'O'Reilly, 108, près celle de Cuba,
A LA HAVANE.

CET Hôtel situé dans le quartier le plus fréquenté de la ville, près du port, de la place d'Armes et des Promenades, est avantageusement connu à la Havane depuis plusieurs années. Mme Dailiers qui le dirige a tout fait pour rendre aux voyageurs cet Hôtel agréable, tant pour le rapport des chambres larges et aérées que sous le rapport de la table. Les témoignages de satisfaction qu'elle a reçus des étrangers qui ont logé dans sa maison, lui donnent le droit de la recommander sans crainte à tous les voyageurs qui se rendent à la Havane.
25jan—3m3fps

Magasin de Faïence, Verrerie, Porcelaines, Quincaillerie,
Encoignure St-Philippe et Condé—No 31, rue St-Philippe et No 69, rue Condé.

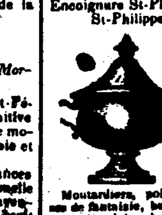

Gobelets à $1 50 cts. $1, à 75 cents, à 60 et à 40; assiettes en porcelaines pour restaurant à $2 50 do do pour dessert, $1 25.
Bols pour restaurant, tasses à café et à déjeuner à $3 et $3 50.
Plats pour une personne à $8 50, $1, $3 50 $4 50 $5 50 et $6 50.
Moutardiers, poivriers, salières, aiguières, tasses de fantaisie, burettes en porcelaines, candélabres, girandoles, balais à main en crin, éponges, toiles, chaudières, marmites, casseroles, baquets, baillies, seaux, cordes à étendre, pioches et pelles, encriers, lampes de nuit pour gaz et pour huile, à des prix modérés, cuillières, couteaux, fourchettes, cuillères à thé et à café, à moutarde, &c. &c.
Vitres, miroirs tableaux, brosses pour habits, souliers et dents, cuvettes d'enfants depuis 15 jusqu'à 30 c. FRANCOIS COULON.
67, encoignure Condé et St-Philippe.
☞ François Coulon [illegible]

☞ La barque norvégienne ARENDAL est en déchargement vis-à-vis de l'Hôpital; les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.
22 jan—4f G. M. LUCAS, 30, Bienville.

Aux Professeurs de Musique
ON demande une Dame pianiste pour s'associer à un professeur de chant et donner des concerts dans les Etats Unis. Un talent du premier ordre serait seulement accepté. L'application doit être confidentielle et adressée à "A. T. H." au bureau de ce journal. 23jan—1f

Mme F. FRYER
a l'honneur d'informer les dames qu'elle a en magasin un très joli assortiment de TOILETTES de bal et de soirées, consistant en velours de soie de toutes nuances, moire antique, du Pompadour broché, très riches, robes tulle, dentelle et tarlatane brodées, coiffures de fleurs, plumes et de fantaisie, fleurs d'or et plumes. 25 janv

PENSION DEMANDEE—Un Monsieur désire trouver le logement et la nourriture dans une famille française ou créole où il n'y aurait pas d'autres pensionnaires. S'adresser à la poste, lettre N. F. 25jan—3t

ON demande un professeur de français pour être employé en cette qualité dans un pensionnat de demoiselles. Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser au No 46, rue Dauphine, entre Bienville et Douane. 25janv—4f

SHERRY de 1re qualité, importation directe, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 25jan 17, rue de la Commune.

CIGARES Principe de la Barque du steamboat, à vendre par J. N. RICULFI & CO., 25 janv 17, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane, en déchargement du brick Titi, à vendre par J. N. RICULFI & CO., 25 janv 17, rue de la Commune.

EN débarquement du navire Général Taylor, venant de La Rochelle, 10 demi-pipes eau-de-vie pâle, 4me preuve, United Proprietors La Rochelle.
40 quarts do do do.
80 barils do do do.
A vendre par THOMAS PINET & CO., 25 janv 23, rue Royale.

EN débarquement du navire Général Taylor, de la Rochelle, 5⅔, 10⅓ et 10⅙ pipes eau de vie St Charles cognac,
5⅓, 10⅓ et 10⅙ do do do pâle,
5⅓, 10⅓ et 10⅙ do do A. Seignette couleur,
5⅓, 10⅓ et 10⅙ do do do pâle,
60⅓ et 60⅙ do A. Camus do,
20 caisses, de 24 boîtes chaque, sardines,
80 do 50⅖ do do do,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 25 janv 17 et 19, rue St Louis.

VIN DE BORDEAUX—Reçu par le navire Bengal, de Bordeaux:
20 barriques St-Estèphe 1846,
20⅔ do do do,
A vendre de la Levée par DUNTZE & IKEN, 25 janv Enc. Royale et Conti.

JAMBONS DE WESTPHALIE—150 jambons de qualité supérieure, 100 livres de saucissons, 50 barils harengs de Hollande, 20 do sardelles en saumure, 20 do lampions, 20 do caviar de la Russie, 40 caisses de Tête de Maure, 100 livres de fromage Parmesan, 20 caisses do pâte pectorale, 30 douzaines eau de Seltz, arrivées par le navire Heinrich von Gagern et à vendre par DUNTZE & IKEN, 25 janv Enc. Royale et Conti.

CIGARES—2 millions Regalias et Londres de la Palma Celebrada, en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par LABORDE & NIQUES, 25 janv 3, rue Front.

INDIGO—7 surons indigo de Guatemala, qualité fine, en débarquement du brick Titi, à vendre par LABORDE & NIQUES, 25 janv 3, rue Front.

SUCRE—50 caisses sucre blanc et brut de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & NIQUES, 25 janv 3, rue Front.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des marques, telles que, Sevillana, Sol, Palma Celebrada, Rio Hondo, Caïde, Niagara, Kossuth, Jefferson, Monte Cristo, Garantizada, Nueva Empresa, Palo Alto et autres, à vendre par LABORDE & NIQUES, 25 jan 3, rue Front.

CHANGE SUR PARIS—A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 jan 17 et 19 rue St. Louis.

Classe pour l'enseignement de l'Espagnol, de l'Anglais et du Français.
LES soussignés avantageusement connus et capables de remplir le but qu'ils se proposent, se sont déterminés à ouvrir, sur la recommandation d'un grand nombre de personnes, une classe du soir pour les jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude des langues ci-dessus.
La position géographique de la Nouvelle-Orléans, qui doit nécessairement y attirer ses relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Amérique Espagnole, joint au besoin que les jeunes gens ont journellement de posséder ces trois idiomes, sont des motifs assez puissants pour faire entrevoir l'utilité d'une institution de ce genre.
L'ouverture de la classe aura lieu le 1er du mois prochain; le cours des leçons sera de quatre mois, et d'après une méthode que l'expérience a pleinement justifiée. Le prix du cours sera trente piastres payables d'avance.
Les heures de classe seront de 7 à 9 du soir, trois leçons par semaine.
On pourra souscrire chez M. Bourros, rue Conti, No. 95, entre Royale et Bourbon, où la liste de souscription est déposée—les conditions sont mises du cours d'avance.
En cas qu'il se présente des Messieurs assez versés dans la langue castillane pour en connaître les auteurs classiques, on ouvrira une classe à part pour cet objet.
J. A. GODOY, G. de CUEVAS, Ex-Rédacteurs del Telegrafo. J. T. BOURNOS, professeur de la langue française et de l'anglaise. 24jan—3t

Bureau de l'Exécutif, 8 novembre 1849.
ATTENDU que George W Christy, ex encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants:
1o—Un bon de dix mille piastres souscrit par lui le 25 mai 1847, en qualité d'encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, ensemble avec H B Cenas, A H Cenas et Ja. L McLean comme garants; 2—Un bon de la somme de dix mille piastres, sous la date du 5 avril 1848 en faveur de Louis Bordelon, auditeur, avec H B. Cenas et A. H. Cenas, comme garanties.
En conséquence, moi, Isaac Johnson, Gouverneur de la Louisiane, donne par les présentes avis à toutes personnes intéressées de déclarer par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient point cancellés et annulés.
(L. S.) Donné sous ma main et le sceau de l'Etat le huit novembre 1849 et la soixante quatorzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat. 24jv—30f

TOILE A VOILE DE RUSSIE—En débarquement, à vendre par A. & M. HEINE, 24jv—1tj 26, rue de la Douane

PAPIER A ENVELOPPE—1500 rames papier à enveloppe, en débarquement du navire St-Andrew, à vendre par BERNARD TURPIN, 24 janv—3 20, Vieille-Levée.

OUATE—20 balles ouate assortie, à vendre par BERNARD TURPIN, 24 janv—3 20, Vieille-Levée.

PISTACHES—24 barils pistaches blanches, en débarquement et à vendre par J F BERCIER & Co, 24 jan 25 Vieille Levée.

IMPERIALES pour le marché mexicain—120 balles 4⅛ Impériales supérieures de Manchester, reçues par le Virginia, de Liverpool. A vendre par Mc DOWELL & PECK, 23 jan 96, rue Gravier.

Marchandises de Printemps.
ASSORTIMENT général venant d'arriver: Toile d'Irlande, Listados, Coutils blancs et fantaisie, Serviettes fil brodées, Mouchoirs batiste, Toile à chemises, Linons imprimés, Chemises régates, Balzorines, Organdis, Jaconats, Ginghams, Mousseline, Rubans en toile, Mousseline suisse à livres, Linen, Victoria, Mouchoirs Madras et Verone, Schals en soie, Indiennes. Ainsi qu'une grande variété d'articles pour le marché mexicain.
A vendre par Mc DOWELL & PECK, 23 jan 96, rue Gravier.

VINS EN BARRIQUES—40 barriques St-Julien Médoc; 90 barriques Margaux Médoc; 504 caisses vin blanc Haut Sauterne. En déchargement de l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS, 23jv 31, Vieille Levée.

COGNAC—58 quarts John Durand & Co, La Rochelle.
2 demi pipes A. de Mondore Cognac 1840.
En débarquement de l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS, 23jv 31, Vieille Levée.

EAU DE VIE—700 futailles des marques suivantes:—Jean Louis, Maglory, J. J. Durand, A de Mondore, Alex de Montenau & A Bieville, J Cassany & fils, John Durand & Co, La Rochelle, J Eraud, Otard Dupuy & Co. Dans les magasins de la douane et à vendre par J & J TARDOS, 23jv 31, Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—900 caisses des marques suivantes: St Emilion, Haut Talence, Léoville, Haut Brion, St-Julien, &c, &c, à vendre par J & J TARDOS, 23jv 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers [illegible], à vendre par J & J TARDOS, 23jv 31, Vieille Levée.

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge, en débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 23janv—6 90, rue St Louis.

CHAUX DE THOMASTON—1000 barils, nouvellement reçus, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 23 janv 91, rue des Magasins.

CIMENT—400 barils Newark, Hudson & Brown, ciment hydraulique de Rosendale, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 23 janv 91, rue des Magasins.

PLATRE POUR ENGRAIS—150 barils pour engrais, à vendre par BLOIS & FORTIER, 23 janv 91, rue des Magasins.

TERRE A FEU—250 barils terre Anglaise et Américaine, à vendre par BLOIS & FORTIER, 23 janv 91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—300 barils plâtre fin calciné, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 23 janv 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—60,000 briques Anglaises de Baltimore et Pennsylvanie, à vendre par BLOIS & FORTIER, 22 janv 91, rue des Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible]

CAFE DE LA HAVANE—[illegible]

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS AU COMPTANT.
C. YALE Jr. & Co.
Soierie nouveautés.
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES, —ARTICLES POUR MODISTES, —RUBANS, DENTELLES, —GANTS, SHALS, —TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins. 23 jan—6 m Entre Commune et Gravier

Bureaux réunis des Pompiers.
L'ELECTION annuelle de ce Bureau aura lieu mardi soir, 29 janvier, à 6½ heures, dans la Salle de la Compagnie de la Pompe de la Louisiane, encoignure Perdido et Carondelet.
Une élection des officiers aura également lieu le même soir.
Par ordre du Président, J. STRAWBRIDGE, Secrétaire 23 jan—6 f

Compagnie de Navigation d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1850.
LES actionnaires de cette institution sont notifiés que l'élection annuelle de douze directeurs aura lieu lundi 4 de février prochain, au bureau de la compagnie, à l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Franklin, entre 10 heures A. M. et 2 P. M. G. LEGENDRE, Secrétaire. 16 janv—25j4f

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1849.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de trois directeurs aura lieu conformément à la loi, au bureau de la Banque, lundi 4 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. A. MORPHY, Président. 1 janv—12 fps

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1849.
LES Actionnaires de cette Institution sont prévenus que l'élection annuelle de treize Directeurs aura lieu conformément à la loi, au bureau de la Banque, lundi 4 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. V. ALLAIN, Président. 31déc—12 fps

AVIS.
LE Consul de France à la Nouvelle-Orléans, informe MM. les charpentiers constructeurs de navire qu'il recevra des soumissions cachetées pour la confection des réparations dont la barque française *Céphalide*, capitaine Renaud, a besoin, pour être en état de faire un voyage de long cours. Le devis de ces réparations est déposé à la Chancellerie du Consulat, rue Saint Pierre, où l'on pourra en prendre connaissance.
Les soumissions seront ouvertes le 31 janvier à l'heure de midi. 23jan—10f

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme bien recommandé désire trouver une place de commis dans un magasin; il parle bien le français et un peu l'anglais.
S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 23 jan

Succession de Joseph Giraudan.
LES créanciers de la succession de feu Joseph Giraudan, sont respectueusement invités à présenter leurs comptes dûment assermentés à l'étude de Louis T. Caire, No 59, Passage de la Bourse. 10 janv—10

Nouveau Barège.
C. M. SIMPSON, 92, rue de Chartres, vient de recevoir trois caisses barège nouveau, parmi lesquelles on trouvera 3,000 yardes à 25 cents qualité supérieure, toute laine nouveaux dessins. 23 janv.

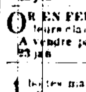

A VENDRE, UNE HABITATION SUCRIERE de quatorze arpens de face au Bayou Lafourche, sur 40 de profondeur, à la distance de vingt milles plus bas que Thibodauxville.
Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & CO., 25janv. 35, rue Natchez.

INDIGO de Guatemala en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par P. CUSACHS, 23 jan enc St-Philippe & Condé

OR EN FEUILLES—25 paquets livrets d'Or couleurs claires et foncées, nouvellement reçus. A vendre par P. CUSACHS, 23 jan Encoignure Condé et St Philippe

DROGUERIES.
1 boîtes manne en larmes,
1 caisses jus de réglisse,
1 do do do de Calabre,
200 bouteilles sirop de Bryant,
100 do do de Lamouroux,
100 boîtes papier à cautère,
200 do pâte pectorale,
200 ½ boîtes do,
200 boîtes mou de veau,
En magasin et à vendre par P. CUSACHS, 23 janv Encoignure Condé et St Philippe.

Vrai Schals Cachemires de l'Inde.
LES dames sont invitées à venir examiner à mon magasin les magnifiques schals cachemires achetés pour mon compte aux dernières ventes de New-York. THOMAS BRADY, 1e janv 22, rue de Chartres.

Marché Mexicain.
MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au draw-back:
20 caisses coton en bobines de tous les numéros,
50 do fil en bobines, de 200 yardes
2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant par LEAVY & HOGG, 4janv—3m Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

ON DESIRE TROUVER A LOUER Une négresse pouvant faire la cuisine, laver et repasser sur pied. S'adresser au No. 46, rue Bourbon. 22jv—3f

AVIS—Le soussigné prie les personnes à qui la Société ITALIENNE pourrait devoir, d'avoir à présenter leurs comptes chez M. DESMARETZ, 124, Vieux Bassin. 31 déc—31, 6 et 25 janv

E. MEYER,
Ex-coiffeur de la duchesse d'Orléans,
PATRONNE déjà par de nombreuses familles de cette ville, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans, pour coiffures de bal, soirées, spectacles, etc. Il montre la plus grande exactitude à se rendre chez les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Il se charge aussi d'enseigner la coiffure en peu de leçons, à un prix raisonnable.
Rue Toulouse, No. 141, entre Dauphine et Bourgogne.
Les personnes sont priées de prévenir quelques heures à l'avance. 22 jan—10

ALCOHOL—20 barils alcohol 92 0/0 dernièrement reçu, à vendre par A. CUSACHS, 22 janv Encoignure Condé et St Philippe.

EAU DE VIE.—10 quarts pipes vieux cognac 1826 E. Geantj. 11 quarts-pipes vieux cognac 1810 Geo. Maurin, 10 huitièmes do 1810 do. En débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER, 23 janv—6f No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Areadal, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrant bon ordinaire, à vendre par J. N. CURIEN, 23janv 32, rue Dumaine.

LE soussigné a transporté son magasin de la rue Condé, No 25, à la rue Dumaine, No 32, entre Condé et Levée. 23jan J. N. CURIEN.

A VENDRE pour cause de déménagement, à prix réduits:
4 barriques vin vieux Château-Gattier, extra fin.
2 do vin blanc Haut-Sauterne, extra fin.
150 caisses gélatine, des fabriques de Dieuze.
Chez J. N. CURIEN, 23janv 32, rue Dumaine.

ATTENDU par le navire Humboldt, venant du Havre:
100 caisses absinthe Yersin & Lecoultre.
32 do do Aug Leuba.
2 tonneaux fromages de Gruyère, à vendre à livrer par J. N. CURIEN, 23jan 32, rue Dumaine.

EN débarquement du navire Arendal, venu de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
120 barriques Vin rouge de diverses qualités;
40 demi-barriques et barils vin blanc;
500 caisses Vin rouge.
22 jan—1m G. M. LUCAS, 30, Bienville.

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
54 demi barriques Vin blanc 1re qualité, Haut Sauterne. BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville. 22jan 3me municipalité.

VINS ROUGES—En barriques et en caisses, reçus dernièrement:
80 barriques Vins rouge marques diverses et en bonne qualité pour familles.
100 caisses vin rouge St-Julien Médoc.
A vendre par BOYER FRERES, Enc. Moreau et Mandeville, 22 jan 3me municipalité.

A VENDRE par les soussignés à leur magasin, encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité,
En gros ou en détail:
10 quarts Cognac;
16 huitièmes dito 60 degrés;
13 pipes Genièvre de Hollande;
Brandy et Genièvre du Nord;
O'Porto, Madère et Whiskey;
Rum, etc, etc.
23 jan BOYER FRERES.

VIN et Eau-de-vie en débarquement du navire Arendal, de Bordeaux.
112 futailles Eau-de-vie, des marques J. Augustin 4me preuve & M. Vauthier, 1re preuve, en demi, quarts et huitièmes de pique.
50 barriques Vin rouge St Emilion, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 21 jan 34, Vieille Levée.

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

F. CHAPMAN,
52, rue Tchoupitoulas (près Poydras.)
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. GEDDES, G. A. FYRCHON.
20nov—1m.

A VENDRE en débarquement du navire Américain, venant de Bordeaux,
20 barriques vin rouge St-Estèphe,
20 do do St Julien, à vendre par DUBUCH FRERES, 16 janv 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux,
100 caisses vin rouge St-Julien.
100 do do St-Estèphe,
75 do do blanc Haut-Sauterne,
20 barriques vin rouge Haut-Talence,
4 do do do vieux St Julien,
20 caisses fromages de Hollande de 8 à la caisse
10 cuveaux fromage Gruyère.
A vendre par DUBUCH FRERES, 16janv 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

[illegible] Au No 6, rue de Chartres. [illegible]

AVIS—On désire un INSTITUTEUR français (de préférence une institutrice) pour les Ecoles Publiques de la seconde municipalité. Les demandes devront être adressées sous dix jours à M. Baldwin, président du Bureau, ou à l'un des soussignés.
J. A. MAYBIN, J. W. GARKET, W. H. GARLAND, Comité. 21 j—10

AVIS.
LES personnes qui doivent au soussigné sont priées de ne pas payer entre les mains de Chs. Menault. CHAS. A. BARRIERE, 19 jan—☞ 90 rue de Chartres

M. HENRY DERON.
RUE ROYALE, No. 78, entre Conti et Bienville. *Allié du Daguerréotype.*
A L'HONNEUR d'annoncer aux familles que, en dehors de ses leçons à l'institut St Louis et autres, il peut consacrer quelques heures à des leçons particulières dans les diverses branches de l'enseignement français, soit en se rendant chez les élèves, soit à son propre domicile, rue Royale. 19 jan—1m

AVIS—Je préviens le public que mon fils JOSE m'ayant quitté pour aller travailler pour son compte et risque, je ne me rends responsable d'aucune dette qu'il pourrait contracter en mon nom. Nouvelle Orléans, 19 janvier 1850. 19 jan—6 JOSE BARBA.

LES héritiers ou parens de feu DOÑA VERONICA CAMBRE, de Matanzas, sont priés de s'adresser au soussigné pour affaires qui les concernent. F. A LULING. Bureau No. 13, maisons neuves de Duncan, entre les rues Douane et Bienville. 29 déc—1m

AVIS—Le public est prévenu qu'à dater de ce jour je révoque la procuration que j'ai donnée à M. E. Samson pour l'administration des affaires que je lui avais confiées. Nlle-Orléans, le 9 janvier 1850. 11jv—6tps VILLENEUVE LEBLANC.

Graines. Graines.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Oxenbridge, Caledonia Brander et Hero, 20,000 pieds d'Asperges de 3 ans.
500 pieds beaux Dahlias doubles;
200 pieds de Rubarbe; 4 variétés Maïs du Nord.
Aussi—50 boisseaux Pois anglais: Washington précoces, Impérial bleu, et double fleur. Graines à ensemencer; Millet; Clous de girofles rouge et blanc; Mousse, etc. D. MAUPAY, 14 jan 95 rue du Canal

VENTE AU PRIX COUTANT POUR LIQUIDATION—Soieries, dentelles, broderies, bas, indiennes, couvertures françaises et mérinos, en général, marchandises françaises et du pays au prix coûtant. Les soussignés étant sur le point de liquider leur magasin de détail établi No 50, rue du Canal, offrent au prix coûtant toutes leurs marchandises d'hiver, en un mot tout ce que comprend leur stock provenant d'importation récente. E. VALMONT & Co., 50, rue du Canal, encoignure de l'Allée de la Poste. 10 janv

GAZES ET BAREGES,
Haute Nouveauté.
LES soussignés viennent de recevoir par le Radius, du Havre, une grande variété de tissus légers pour Robes de bal et soirées, parmi lesquels se trouvent des Crêpes et Pompadours-Dona entièrement nouveaux.
Barèges, Grenadines et Brésiliennes unis, toutes nuances,
do moiré, Caméléon,
Tissus des Fées, Gaze uni en couleurs vives,
Gaze Pompadour-Dona,
Barège Mignardine fond blanc,
do Brodé à petits dessins,
do Imprimé, dessins nouveaux,
Robes mousseline brodée, Crêpe de Paris
Tulle blanc brodé pour robes
Tulle Bruxelles, blanc et noir 4/4 et 8/4.
Volants de Dentelle blanche et noire,
Poult de soie, satin et Gros de Naples blancs,
Glacés, Rosé, Blanc, Bleu, Cerise Ponce
Pèlerines Guimpes, Berthes, Manches et Manchettes en dentelles,
Gants de Peau, qualité supérieure,
Mouchoirs brodés et unis, etc.
P. & E. REILLY, 21 jan Encoignure Royale et Canal.

EN débarquement du navire Bengal, capitaine Bray, de Bordeaux—
10 barriques vin rouge vieux Château Js. Corbian,
10 do do Vertheuil Médoc.
12 do do St Julien do
12 do do Pauillac do
2 do vin rouge ordinaire St Estèphe
16 do vin blanc Haut-Sauterne,
18 barils do do
10⅓ pipes vieux cognac H. Sutton 1831
A vendre par B. TALAMON, 18jv 182 A. 186, rue Royale

EN débarquement du navire Viola, capitaine Jameson, du Havre—
1000⅓ boîtes sardines à l'huile, A. Gilles & Co.
2000 demi do do do
500 do do do
A vendre par B. TALAMON, 19 jv 182 et 186, rue Royale.

VIN DE CHAMPAGNE—300 paniers des marques "American Eagle" "Star Flag", d'envoi et consignation, de la maison de Mollet Ruinart de Rheims, à vendre par FRED. BONIE, 62, Conti, en face la Banque de la Louisiane. 18jv

PEAUX—850 peaux, en déchargement de la barque Mary, de Tampico, à vendre par J. F. MERCIER & Co 1er janv 54, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux,
60 barriques vin ordinaire,
20 barriques vin blanc.
A vendre par HENRY NOEL, 17 janv 103, rue Royale.

HUILE DE BALEINE—6000 gallons huile pure, blanche et naturelle, pour l'hiver, venant directement des manufactures de E. Howland & Co à New-Bedford, à vendre par J. W. STANTON & Co, 17jv Encog. Magasins et Lafayette.

EAU DE VIE DE COGNAC—10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1844, Bisquit, Tricoche & Co.
10 quarts pipe et 10 huitièmes do, vieux Cognac 1842, Bisquit, Tricoche & Co, en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux et à vendre par A. CARRIERE, 17 jan 25 Vieille Levée.

EAU DE VIE DE COGNAC—Dans les magasins de la douane, 40 quarts pipes et 20 huitièmes do vieille eau de 1840, 1843 et 1844, Otard, Dupuy & Co.
10 demi pipe, 20 quarts do et 20 huitièmes do, eau de vie de Cognac, Castillon je. 1825.
20 quarts pipes et 25 huitièmes do. vieille eau de vie, Castillon je. 1815.
20 quarts pipes et 20 huitièmes do, vieille eau de vie Celebrated Brandy Wine 1815.
5 demi pipes, 15 quarts et 20 huitièmes do, eau de vie de LaRochelle, A. Seignette—à vendre à des prix très modérés par A. CARRIERE, 17 jan 25 Vieille Levée.

A VENDRE en débarquement du navire Viola, venant du Havre,
6 tonneaux fromage véritable Gruyère;
32 caisses kirsch, marque E. Perrod, belle étiquette avec la Croix Fédérale. N. DUDOUYT, 16jv 13, rue Toulouse.

A VENDRE en débarquement du navire Bengal venant de Bordeaux,
20 barriques vin vieux Médoc;
40 do do bon ordinaire,
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
200,000 bouchons fins, réguliers,
20,000 do surfins do.
20,000 do superfins do.
16jv N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse.

MARCHANDISES mexicaines au drawback—Indiennes anglaises 9/8, mousselines imprimées, cachemires, bayetas, flanelles imprimées, canelle de Ceylan, batiste en couleur, papier florette, à vendre à bas prix et à des conditions raisonnables. R. D. BLOSSMAN, 7 jan No 12 rue Conti

BAYETAS & CANTONES—18 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en déchargement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 18 déc 12, rue Conti.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
UNE personne, qui a acquis une grande expérience en qualité de planteur sucrier à la Jamaïque et qui possède à fond l'art du distillateur désire trouver à s'engager pour diriger une plantation sucrière en Louisiane, avec la certitude de pouvoir donner entière satisfaction dans cet emploi. Les renseignemens les plus satisfaisans seront fournis et demandés.
S'adresser par écrit à N; boîte M No 7, à la poste de la Nlle-Orléans. 31déc—au15fév

LE soussigné ayant associé à ses affaires son frère, Julius Cramer, continuera le même genre d'affaires sous la raison CRAMER & CO. A. CRAMER, 1janv—1m 27, Bienville

A VENDRE — En débarquement du navire Bengal, de Bordeaux:
10 caisses 100½ boîtes sardines à l'huile;
50 do 100¼ do do do;
12 do de pêches au jus;
23 do fruits assortis au jus;
4 do cèpes à l'huile en boîtes et ½ boîtes;
2 do champignons au naturel do do;
3 do truffes et pâtés truffés, assortis, en demi et quarts de boîtes, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 23 janv 35, rue Natchez.

EN magasin, à vendre pour clore diverses consignations:
30 caisses vieux vin blanc Château d'Yquem Haut Sauterne;
40 do do rouge Cantenac en bouteilles et ½ bouteilles;
40 do do Lafite, do do;
40 do do Gruau Larose do do;
40 do do Latour do do;
20 do do Léoville do do;
5 do do Branne Mouton;
20 do do de Bourgogne Chambertin;
30 barriques vieux vin "Pauillac;"
100 paniers champagne des marques les plus connues;
100 boîtes truffes du Périgord au naturel;
100 do demi boîtes petits pois;
250 do champignons au naturel;
25 caisses de framboises et pêches au jus; par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 23 janv 35, rue Natchez.

Graines de Choux-fleurs et Radis.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Radius, du Havre, un magnifique assortiment de Choux fleurs et 800 liv. de Radis assortis, Radis longs, Navets rouges, et Radis longs de, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par D. MAUPAY, Marchand de graines, 7jan 95, rue du Camp.

VINS DE CHAMPAGNE—18 paniers vin de Champagne, "Mailly" de E. & S. Irroy; 20 paniers champagne "Sillery" de do; 30 do do "Empress" de do; 100 do do "Flag" de do.
En magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO, 15jv 22, rue St-Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray—[illegible] LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St-Louis.

SERRURES FRANCAISES—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis.

[illegible]

AMUSEMENTS

Théâtre d'Orléans.
Samedi, 26 Janvier 1850.
Deuxième Représentation du célèbre grand opéra
JERUSALEM,
Grand opéra en 4 actes et 6 tableaux, de Verdi.
☞ On commencera à 6½ heures.

La Merveille du Monde
A L'ARMORY HALL.
GRAND PANORAMA MOUVANT DE BREWER.
Les représentations auront lieu tous les soirs excepté le dimanche.
☞ Vendredi une représentation aura lieu à midi.
☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures; le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. Les tableaux représentent les vues suivantes: La Caverne Mammouth du Kentucky avec les belles salles et les grottes s'étendant de 600 à 700 milles dans différentes directions.—Les Chutes du Niagara en été et en hiver.—Une Journée de Voyage dans les Prairies.—Mount Vernon.—Le Pont Naturel de Virginie.—La Résidence de Clay et autres tableaux.
Prix d'entrée, 50 cents, enfants moitié prix. 21 janv

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.
NOUVELLE SOIREE AMUSANTE.
Salle Hotel St-Louis. — L'entrée par la rue Royale.
Aujourd'hui et jours suivans, à 7 heures précises.
DERNIERE SEMAINE.
Monsieur ADRIEN,
Premier Magicien de l'Europe, aura l'honneur de donner une représentation composée de quatre genres différens.
PREMIERE PARTIE: *PHYSIQUE, ADRESSE, &c, &c.*
SECONDE PARTIE: SUSPENSION ETHEREENNE.
TROISIEME PARTIE: GRANDE FANTASMAGORIE.
QUATRIEME PARTIE: LE MAGNIFIQUE MEGASCORAMA.
☞ Voir les affiches pour plus de détail.
Prix d'entrée.... $1 Enfans.... 50 cent

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLACK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

ENTREPOT DE PAPIER ET LIBRAIRIE.
Nos. 51 & 53, rue de la Commune.
LES soussignés ont en magasin, en outre de leur vaste assortiment de Papier, Cartes à jouer, &c, un stock étendu et varié de *Livraison, Livres en blanc, Plumes d'acier*, &c, et sont prêts à remplir tous les ordres qui leur viendront de la ville, de la campagne et des commerçants à l'étranger. Comme agents des manufacturiers du Nord et des importeurs de Librairie étrangère, nous sommes prêts à fournir tous les articles concernant notre ligne d'affaires, aux plus bas prix.
PAPIERS.
Anglais Français et Américains à écrire de toute description.
PAPIER TISSU, anglais et américain.
PAPIER à IMPRESSION, de toutes dimensions.
PAPIER à ENVELOPPE, de toutes dimensions.
PAPIER à ENVELOPPE à l'usage de la poste, des banques et des apothicaires, à envelopper des échantillons et du drap, papier de musique des lithographes à broderie &c.
CARTES A JOUER.

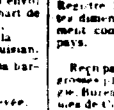

500 grosses cartes Highlanders Decatur et Aigles, d'une grande variété, à une et à deux têtes.
Aussi:
CARTES anglaises, françaises et allemandes et espagnoles
LIVRES EN BLANC:

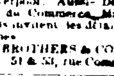

Un grand assortiment de LIVRES de BUREAUX, demi reliure et reliure en plein, tels que Journal, Ledger, Registre Memorandum, &c. de toutes dimensions et qualités. Aussi—Un assortiment complet de LIBRAIRIE étrangère et du pays.
PLUMES D'ACIER:
Reçu par le navire Saltus, de Liverpool, 10,000 grosses plumes réputées de Gillot, Victoria, Aigle, Bureau, Ecole et Liverpool. Aussi—Des plumes de Correspondance, de Commerce, Magnum, Brown, et à bas prix. Ils invitent les détaillants à venir examiner ces plumes.
E. R. STEVENS, BROTHERS & CO., 22janv 3m 51 & 53, rue Commune

Importation directe.
D. H. HOLMES, 114, rue Canal, entre Bourbon et Dauphine, vient de recevoir par les navires Viola et Buena-Vista du Havre, les articles de saison suivants:
Grenadines imprimées nouveau genre, grenadines ordinaires, du demi et demi deuil, barèges riches barèges unis, du brodé nouveautés. Robes mousseline brodées.
ASSORTIMENT DE TOILES D'IRLANDE ET FRANCAISES.
Toiles à drape, 12/4 et 10/4,
Do do demi blanc écossaises, 12/4 et 10/4,
Do do françaises, 12/4 et 5/4.
LINGE DE TABLE.
Nappes damassées 6/4, 8/4, 10/4,
Do do diaprés 6/4, 8/4, 10/4,
Serviettes damassées 5/8, 3/4, 7/8, 4/4.
Serviettes françaises, 12, 18 et 24 couverts.
Do du Bearn, 12 couverts, do ordinaires, 12 do,
Essuye-mains français, écossais et irlandais, bordures en couleur; linon, toiles, toiles de Paris plaintés 3/4, 7/8, 4/4, estampilles de toutes qualités contrepointes de toutes dimensions; courtepointes de lits de repos, do pour berceau, moustiquaires, fil, mousseline, Jacquard, assortiment complet pour plantation. 22 janv

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN, DAVID C. LABATT,
24 juil—1a 22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

Liquidation positive.
LES soussignés laissant les affaires et désirant écouler le plus promptement possible leur stock de marchandises sèches, annoncent au public qu'ils viennent de réduire tous les articles qu'ils ont en magasin, et engagent ceux qui veulent acheter à bon marché, de venir visiter leur assortiment. PAUL ALDIGE & CO., 4 jan 6s Maison Rouge, entre les deux marchés.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
INSTITUTION
DIRIGEE PAR
M. ET PAR Mme LEFOULLON,
RUE DU BAYOU,
ENTRE LES RUES DES REMPARTS ET ST-CLAUDE.
MONSIEUR LEFOULLON ayant fait l'acquisition d'une propriété rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou, vis-à-vis l'Eglise de St-Augustin, dans le but de l'approprier à son institution, a l'honneur d'informer les familles qu'il y sera installé dans le courant de janvier prochain.
Monsieur et Mme Lefoullon profitent de cette circonstance pour exprimer leur reconnaissance aux personnes qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu leur accorder leur confiance. 22 déc—30

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis. 2 déc—1an

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS.
N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 89, rue Gravier (au Premier.
OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées extra riche—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, cotons écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Cambrie, Chambray, domino à raies, toile d'Assou, colombiens à raies, foulards assortis. 15nov—6m

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—832 caisses en déchargement des navires Geo. Green, Michel Angelo et Kentucky, à vendre par E. C. HOBBS, 21 jan 12, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la saison actuelle et la prochaine, à vendre par FROST & CO, 24 nov 10, rue des Magasins

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—236 colis actuellement en déchargement des navires Wave, Geo. Green et Michael Angelo, comprenant un assortiment de marchandises communes et fines, et à vendre par G. W. DUNBAR, 14 janv 30, rue Douane

CASQUETTES — CASQUETTES.
LES soussignés viennent de recevoir, sur consignation, un lot de casquettes en DRAP, SOIE, PLUCHE ET VERNIS, de la dernière mode, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés, pour du comptant. M. BARNETT & CO, 15jv—30f 15, rue du Camp

JOSEPH PLAGNE SAVOISY,
Jardinier Décorateur.
Annonce respectueusement à MM. les Amateurs qu'il se chargera de tous les Jardins que l'on voudra bien lui confier. [illegible]
S'adresser à la sortie de M. Buch, rue Royale, place St Antoine, derrière la cathédrale.
N. B. Arbres, arbrisseaux et plantes de tous genres, à vendre aux prix les plus modérés. 18janv—6m

GRAND PIANO A QUEUE [illegible] à M. Périer [illegible]